

Annexe 1 : Les villes avec lesquelles il conviendrait en priorité de développer des projets de mobilité des jeunes à l'international

- *Afrique du Sud : Le Cap,*
- Algérie : Alger,
- Allemagne : *Berlin*, Hambourg,
- Arménie : Erevan,
- *Brésil : Rio de Janeiro,*
- Bulgarie : Varna,
- *Canada : Montréal,*
- Chili : Valparaiso,
- Chine : Shanghai,
- Chypre : Limassol,
- Corée du Sud : Busan ou Séoul,
- Cote d'Ivoire : Abidjan,
- Danemark : Copenhague,
- Ecosse : Glasgow,
- Egypte : Alexandrie,
- Espagne : Barcelone,
- *Etats-Unis : Los Angeles, New York ou Miami,*
- Israël : Haïfa ou *Tel Aviv*,
- Italie : Gênes, *Milan*, Turin, ou *Rome*,
- Japon : Kobé ou *Tokyo*,
- Liban : Beyrouth ou Tripoli,
- Maroc : Casablanca, Marrakech, Rabat ou Tanger,
- *Pays-Bas : Rotterdam,*
- Pologne : Gdansk,
- *Royaume-Uni : Londres,*
- Russie : *Moscou* ou Saint-Pétersbourg,
- Sénégal : Dakar,
- Tunisie : Sousse ou Tunis,
- Ukraine : Odessa.

N.B. La Ville de Marseille ne dispose pas de jumelage ou d'accord de coopération avec les villes indiquées en italique mais souhaite développer des liens privilégiés.